



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jean-Yves Le Drian,

Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères

Ouverture de Assemblée générale de l'Alliance Sahel

A Nouakchott, le mardi 25 février 2020

- Seul le prononcé fait foi -

Monsieur le Ministre, cher Llassané Kaboré, [*ministre de l'Economie du Burkina, président du conseil des ministres du G5 Sahel*]

Mesdames et Messieurs les Ministres du G5 Sahel,

Madame la Commissaire, chère Jutta Urpilainen [*Commissaire en charge des partenariats internationaux*],

Madame la Ministre, chère Arancha González Laya [*ministre espagnole des Affaires étrangères*],

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame la Vice-ministre, chère Emanuela Claudia del Re,

Monsieur le Secrétaire permanent du G5 Sahel, cher Maman Sidikou,

Monsieur le directeur général des opérations de la Banque mondiale, cher Axel van Trotsenburg,

Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi **une grande joie et une grande fierté** d'être à Nouakchott aujourd'hui pour cette **première Assemblée générale de l'Alliance Sahel**.

Lorsque nous avons lancé l'Alliance en juillet 2017, à Paris, nous étions **six à faire bloc autour de nos partenaires sahéliens** : la France, l'Allemagne, l'Union européenne, la Banque mondiale, le PNUD et la Banque africaine de développement. Tous réunis par une même ambition : **rassembler les acteurs du développement présents**

au Sahel pour y agir de manière plus coordonnée et plus rapide, en particulier dans les zones les plus vulnérables.

Depuis, **le cercle s'est élargi** et il compte désormais 12 acteurs et 10 membres observateurs. Et nous sommes très heureux, cher **Ambroise Fayolle**, d'accueillir aujourd'hui la **Banque européenne d'investissement**, qui vient confirmer le rôle majeur que l'Union européenne doit, elle aussi, jouer au Sahel.

Au fil de ces trois années, l'Alliance a labellisé **816 projets**, qui sont en cours de mise en œuvre ou en instruction, pour un montant total de **11,6 milliards d'euros**, dont 1,3 milliard dédiés au **Programme d'Investissements Prioritaires** du G5 Sahel.

Surtout, nous avons commencé à **mettre en cohérence nos efforts respectifs** dans un mécanisme commun qui, s'il demeure perfectible, n'en constitue pas moins **une avancée remarquable**.

L'Alliance Sahel, c'est donc **des projets concrets en voie de réalisation**. C'est **une exigence de coordination** qui, peu à peu, fait son chemin. C'est aussi, fondamentalement, **une méthode partenariale** que nous inventons progressivement avec nos amis du G5 Sahel et je tiens, cher **Maman Sidikou**, à souligner votre rôle essentiel en tant que Secrétaire permanent. Nous comptons sur vous et

sur votre équipe pour continuer à travailler main dans la main avec nous au service des populations du Sahel.

Rappeler l'importance de la coordination entre le G5 et l'Alliance Sahel fait aujourd'hui sans doute figure d'évidence. Et c'est tant mieux ! Mais il n'en a peut-être pas toujours été ainsi. La tenue, le même jour et dans la même ville, de cette Assemblée générale et d'un Sommet du G5 est donc un symbole fort. Sur le terrain, **l'action de l'Alliance** – c'est un gage de sa pertinence et de son efficacité – **s'inscrit dans le cadre de programmes de développement élaborés en réponse aux besoins identifiés par nos partenaires du G5.**

C'est particulièrement vrai s'agissant des projets élaborés dans le cadre du **Programme d'investissement prioritaire du G5 Sahel**, que je viens de mentionner. Il s'agit – comme vous le savez – de **projets régionaux structurants principalement axés sur les zones frontalières**. En décembre 2018, ici même à Nouakchott, nous avons collectivement décidé de consacrer **1,3 milliards d'euros** à des projets répondant au PIP et la France, pour sa part, avait annoncé qu'elle y contribuerait à hauteur de **500 millions d'euros**.

Lors de cette Conférence des partenaires et bailleurs de fonds du G5 Sahel, la nécessité de financer des **projets à impact rapide s'était faite jour** et les membres de l'Alliance Sahel s'étaient engagés à y consacrer **266 millions d'euros**, pour intervenir dans les **régions fragiles**

frontalières des trois fuseaux d'intervention de la Force Conjointe du G5.

La France prend sa part à cet effort collectif avec, dans les zones prioritaires, 64 millions d'euros de nouveaux projets portés par l'Agence française de développement, à quoi il faut ajouter aussi l'action menée dans certains cas par le Centre de crise et de soutien de mon ministère.

Je pense à des **projets d'accès à l'eau potable** pour les déplacés internes de la région de Tillabéry au Niger, dans la région de Mopti au Mali, à Gakou et dans la région des Hodhs en Mauritanie.

Je pense à un **projet d'appui à l'agropastoralisme et aux populations** que nous conduisons dans la Zone des Trois frontières, au Burkina Faso, au Niger et au Mali.

Je pense à une série de **quinze micro-projets** réalisés l'an dernier dans le nord de Tillabéry **pour soutenir l'affirmation de la présence de l'Etat nigérien et la restauration de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité.**

Je pense à un **projet de cohésion sociale** que nous venons de lancer à Dori, au Burkina Faso, et dont l'AFD a confié la mise en œuvre

technique à une ONG burkinabè. Parce que **nous croyons profondément en la force de l'expertise locale.**

C'est, du reste, précisément pour cela que nous voulons **renforcer l'implication des collectivités territoriales des pays concernés et de leurs partenaires.** Car l'Alliance Sahel repose sur une conviction forte : cette Alliance, elle n'est pas seulement faite pour les Sahéliens, mais aussi avec eux, et au premier chef avec les acteurs de terrain. Et je voudrais aussi saluer le **réseau Cités Unies France**, dont le Président, **Roland Ries**, m'accompagne aujourd'hui, et **l'Association des pouvoirs locaux du G5 Sahel [APLG5]**, qui va signer une convention de partenariat avec le Secrétariat permanent du G5 Sahel en marge de cette Assemblée.

*

L'ampleur de notre mobilisation et ces premiers résultats sont assurément encourageants. Face à la gravité de la situation, **nous ne saurions toutefois nous contenter aujourd'hui de satisfecit.** Face aux drames humains qui continuent à se produire au Sahel, je me garderai évidemment de tout triomphalisme.

Chacun ici en est parfaitement conscient : nous avons encore énormément de travail à accomplir. A mon sens, **deux chantiers urgents** sont devant nous.

1) D'abord, nous pouvons encore **renforcer la coopération au sein de l'Alliance.**

C'est l'objet de la **déclaration conjointe** et des **conclusions et recommandations** que nous adopterons aujourd'hui.

Je voudrais, à cet égard, souligner le travail essentiel qui a été conduit par le **Comité de pilotage de l'Alliance Sahel** sous l'autorité de **Christoph Rauh** du BMZ [*ministère allemand du développement*] et dire que, de mon point de vue, il serait utile que le CPO puisse, à compter de cette année, se réunir tous les trimestres sur la base d'un ordre du jour opérationnel. Je souhaite aussi saluer le travail accompli par l'UCA et son secrétaire général Jean Marc Gravellini qui va bientôt quitter ses fonctions.

2) Ensuite, je souhaite que nous décidions de **renforcer aussi l'action et la coordination de l'Alliance Sahel au plus près du terrain, en particulier dans les zones de fragilité.**

Pour plus d'efficacité, **je propose que chacun des bailleurs de fonds désigné dans les zones prioritaires**, dont nous aurons établi la liste, **mette en place un comité local de sécurité et de développement**, pour mieux faire le lien entre ces deux questions essentielles car **il ne saurait y avoir de sécurité sans développement ni de développement sans sécurité.**

Lorsque l'un d'entre nous peut agir sur une localité précise parce qu'il a une relation établie avec les autorités locales ou les opérateurs présents, il doit jouer son rôle de meneur de l'action de l'Alliance Sahel, proposer un projet conjoint avec une délégation de fonds d'un bailleur qui ne serait pas susceptible d'agir plus efficacement. C'est, au fond, l'esprit même de notre Alliance : **mettre en commun nos financements, nos méthodes, nos forces et faiblesses respectives pour que nos résultats collectifs soient plus importants que la simple somme de nos efforts individuels.**

Aussi, puisque nous ne pouvons pas tous être présents sur l'ensemble du Sahel, **il faut accepter une division du travail, un partage des tâches et un partage géographique. Ce qui peut passer une répartition de l'action dans certaines zones de fragilité déterminées.** Et je salue la Banque mondiale et l'Agence française de développement qui ont lancé un travail préliminaire sur cette question.

Vous le savez : **certaines de ces zones prioritaires « résistent » et font preuve de résilience**, comme le Kanem au Tchad ou les Hodh en Mauritanie. Nous devons **y faire davantage et vite**, pour empêcher qu'elles ne basculent.

Pour autant, nous devons veiller à **ne pas le faire au détriment des zones de crise et des zones d'endiguement**, où se concentre en

premier lieu le besoin de restauration de la présence de l'Etat et des services de base [*accès à l'eau, sécurité alimentaire, éducation, santé, emploi*]. Je pense en particulier à la région de Mopti, de Tillabéry et du nord-est burkinabè, notamment la région du Sahel. Il nous faut, tous ensemble, y développer **une approche plus intégrée, combinant initiatives sécuritaires, aide humanitaire, actions de stabilisation et** – ce qui relève précisément de la compétence de l'Alliance – **projets de développement.**

*

Je voudrais, avant de vous laisser la parole, dire quelques mots de la nouvelle **Coalition pour le Sahel** que les Présidents des Etats du G5 Sahel et le Président Macron ont lancée ensemble à Pau le 13 janvier dernier, en présence des Présidents de la Commission de l'Union africaine et du Conseil européen, du Haut Représentant de l'Union européenne, du Secrétaire général des Nations unies et de la Secrétaire générale de la Francophonie. Car **cette Coalition**, dont le secrétariat est dans un premier temps assuré par la France et ouvert aux partenaires volontaires, **visé précisément à répondre à ce besoin d'intégration renforcée de nos outils et à prévenir les risques d'éclatement de nos initiatives au Sahel.**

Sa première tâche est de **renforcer la synergie et**, si je puis dire, **le dialogue entre les quatre piliers de notre action conjointe :**

1) l'action militaire ;

- 2) le soutien aux forces armées du G5 ;
- 3) le retour de l'État, grâce aux projets de gouvernance et d'appui à l'administration régaliennne ;
- 4) la stabilisation et le développement.

Aujourd'hui, en quelque sorte, nous avançons de façon déterminante dans la mise en place du pilier de développement de la coalition : **l'Alliance Sahel a donc un rôle essentiel à jouer dans cette Coalition dont l'approche intégrée facilitera en retour les efforts de développement.**

*

Voilà, à mon sens, **les principaux enjeux de la discussion que nous allons avoir aujourd'hui.** Mes chers amis, je vous laisse à présent la parole.